

considérables villes de l'empire romain, n'attire l'attention de Tacite qu'au sujet d'une libéralité impériale de quatre millions de sesterces pour la reconstruction des édifices publics. Certainement Lyon, de même que Rome, s'est relevé de ses cendres, avec plus de splendeur qu'auparavant. Déjà peu d'années après, dans le second mouvement qui, parti de la Gaule, coûta à Néron le trône et la vie, nous le trouvons fidèle à la maison impériale et en lutte

*quæ singula illustrare urbes singulas possent.* » Enfin, ajoute-t-il, une seule nuit vit disparaître tant d'édifices, tant de beautés. « *Tot pulcherrima opera una nox interfuit, una nox stravit.* » Cent ans à peine avaient suffi pour la création de tant de splendeurs. « *Huic coloniae ab origine sua centesimus annus est etas ne homini quidem extrema.* » Néronaida à réparer cet immense désastre. Mais la lettre de Sénèque n'a-t-elle pas exagéré la prétendue magnificence de Lyon? L'amitié et la douleur dépassent parfois les bornes de la vérité. En effet, jusqu'à présent, il paraît n'avoir existé à Lyon sous toute la dénomination romaine que les monuments suivants:

- Le Temple d'Auguste ;
- Les quatre grandes Voies ;
- Les aqueducs avec leurs réservoirs ;
- L'Amphithéâtre au Jardin des Plantes ;
- Le Palais des empereurs (clos de l'Antiquaille) ;
- Le Théâtre (clos des Minimes) ;
- Le Forum, dit de Trajan, tombé en 840, à Fourvière ;
- Le tombeau des Deux Amants, à Vaise, et les nombreux tombeaux placés le long des voies romaines.

Un certain nombre de statues équestres, en bronze et d'autres en marbre ou en pierre.

Depuis quelques années, on a noirci, à Lyon et ailleurs, beaucoup de papier pour établir qu'outre le théâtre romain situé dans le clos des Minimes et primitivement dans le jardin des empereurs du Palais de l'Antiquaille, il existait aussi à Lyon un théâtre *municipal*, situé sur la place Saint-Jean. M. Renan, dans son regrettable ouvrage: *Marc-Aurèle et la fin du monde antique*, Paris 1882, p. 321, dit à ce sujet: « Cet amphithéâtre était, à ce qu'il semble, situé au pied de la colline de Fourvière, vers la place actuelle Saint-Jean, devant la cathédrale. La rue Tramassac en devait marquer, à peu près, la grande axe. » Et il dit dans une note: « L'existence de cet amphithéâtre est admise plus ou moins expressément par le P. Ménestrier (*Histoire consulaire*, p. 16, 99, 100); Artaud (*Lyon antique restauré*, p. 14 et pl. 1); Monfalcon (*Lugd. Hist. monum.* 1, plan antique); Raverat (*Fourvière, Ainay et Saint-Sébastien*, Lyon, 1880); *Revue critique*, 12 juillet 1879; *Journal des savants*, juillet 1881. Quelques-uns veulent que l'amphithéâtre où souffrissent les martyrs de 177 ait été situé aux Minimes. C'est l'opinion ecclésiastique; mais la grande majorité des antiquaires considère la construction d'apparence circulaire qui se voit en cet endroit comme un théâtre (Spón, p. 50, Artaud, Chénavard, Monfalcon). » Quant à l'amphithéâtre qu'on a supposé avoir existé à l'ancien Jardin des plantes, c'est probablement l'autel d'Auguste et l'exèdre où étaient les sièges des soixante peuples, qui, par suite de nouvelles recherches, viendront prendre place sur les substructions de l'ancien Jardin des Plantes, et il faut attendre la publication des travaux de M. Vermorel sur cette question.